

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 21  
Votants : 26  
Date de la convocation : 11 décembre 2015

**N° 15.12.17.01**

L'an deux mille quinze et le dix-sept du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur le Maire.

**PRÉSENTS :** MM SAVY, BOUSQUEL, Mme PASDELOU, MM LARGUIER, BRAEMER, Mme THALY-BARDOL, M. PINETON DE CHAMBRUN, Mme VIGNERON, MM GREPINET, ROQUES, TUAL, GRAVIER, Mme MOULAOU, M. CASTELL, Mme CAMBON, M. ROESCH, Mmes PRIE, PLAYS, MM MUNOZ, SELKÉ, GOEPFERT.

**PROCURATIONS :**  
Mme MICHEL en faveur de M. LARGUIER  
Mme MERLET en faveur de M. ROQUES  
M. LOPEZ en faveur de Mme VIGNERON  
M. ALLOUCHE en faveur de Mme PLAYS  
Mme GAUZY CHABLE en faveur de M. SELKE

**ABSENTS :**  
Mme JULLIEN  
Mme MACHERY  
M. BOUISSEREN

**ELECTION DES MEMBRES**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Monsieur Jean-Luc SAVY, Maire, rapporteur, rappelle aux membres de l'assemblée, que les Conseils d'Administration des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) sont composés pour moitié des membres élus au sein du Conseil Municipal, et, pour l'autre moitié, de membres nommés par le Maire.

Le Maire est Président de droit du Conseil d'administration du CCAS.

Par délibération du 17 avril 2014, le Conseil Municipal a décidé de définir la composition du Conseil d'administration du CCAS et de fixer à 10 le nombre des membres nommés à cette instance, sans suppléants (5 membres représentant le Conseil Municipal, et 5 membres représentants d'associations).

Soit une assemblée composée de 10 membres et présidée par le Maire.



Suite à la démission en date du 8 septembre 2015 de Madame Gabrielle ROBERT, en qualité de Conseillère Municipale et membre élue du Conseil d'administration du CCAS, il y a lieu, en raison de l'absence de candidat (liste unique de 5 personnes), de procéder à une nouvelle élection par le Conseil Municipal de l'ensemble des administrateurs élus.

Il est rappelé que les membres du Conseil municipal élus lors de l'installation du Conseil d'Administration du CCAS étaient les suivants :

- Mme PASDELOU
- Mme ROBERT
- Mme CAMBON
- M. ROQUES
- Mme GAUZY CHABLE

L'élection a eu lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage.

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L 123-6,

Il est demandé au Conseil Municipal de procéder à l'élection des cinq (5) membres représentant le Conseil Municipal au CCAS et de nommer des suppléants parmi les conseillers municipaux actuels, afin de faciliter le remplacement lors d'une éventuelle future démission.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2015 désignant Madame Hélène MERLET, Adjointe à la Solidarité en remplacement de Madame Marie-Pierre PASDELOU, démissionnaire de son poste d'adjointe à la solidarité, et de Vice-Présidente du CCAS en date du 15 septembre 2015,

Les listes des candidats reprises ci-dessous ont été présentées :

**Liste « VIVRE AUTREMENT JUVIGNAC » avec Jean-Luc SAVY**

**Titulaires :**

- ✓ Mme MERLET
- ✓ Mme PASDELOU
- ✓ M. ROQUES
- ✓ Mme CAMBON

**Suppléants :**

- ✓ Mme VIGNERON
- ✓ Mme MOULAOUÏ
- ✓ M. TUAL

**Liste « JUVIGNAC ATOUT CŒUR » :**

**Titulaire :**

- ✓ M. SELKE

